



Mairie
1 rue des Dames
54 700 ATTON
Tél. 03 83 82 11 72
mairie.atton@wanadoo.fr

Commune de ATTON

Révision du Plan Local d'Urbanisme

**Présentation du
diagnostic communal
Réunion de travail**

28 Septembre 2022



Qu'est ce qu'un PLU ?

- RAPPEL : LA REVISION DU PLU
- 1 - SITUATION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE
- 2 - ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES (DÉMOGRAPHIE, VIE ÉCONOMIQUE, LOGEMENTS)
- 3 - ANALYSE URBAINE
- 4 - ANALYSE ENVIRONNEMENTALE
- 5 - SERVITUDES, RESEAUX ET CONTRAINTES À L'URBANISATION
- 6 - QUELS ENJEUX POUR ATTON ?

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU



PROCEDURE DE REVISION DU P.L.U.

le Conseil Municipal prescrit la révision du PLU

**Réalisation des études - réunions de travail
En parallèle : concertation avec la population**

Débat en Conseil Municipal sur le projet communal

Arrêt du projet de PLU par le Conseil Municipal

**Consultation des services de l'Etat
et des services associés (3 mois)**

**+ Passage en
CDPENAF
(Commission
Départementale de
Préservation des
Espaces Naturels,
Agricoles et
Forestiers)**

**Enquête publique (1 mois)
+ 1 mois pour rendu rapport commissaire-enquêteur**

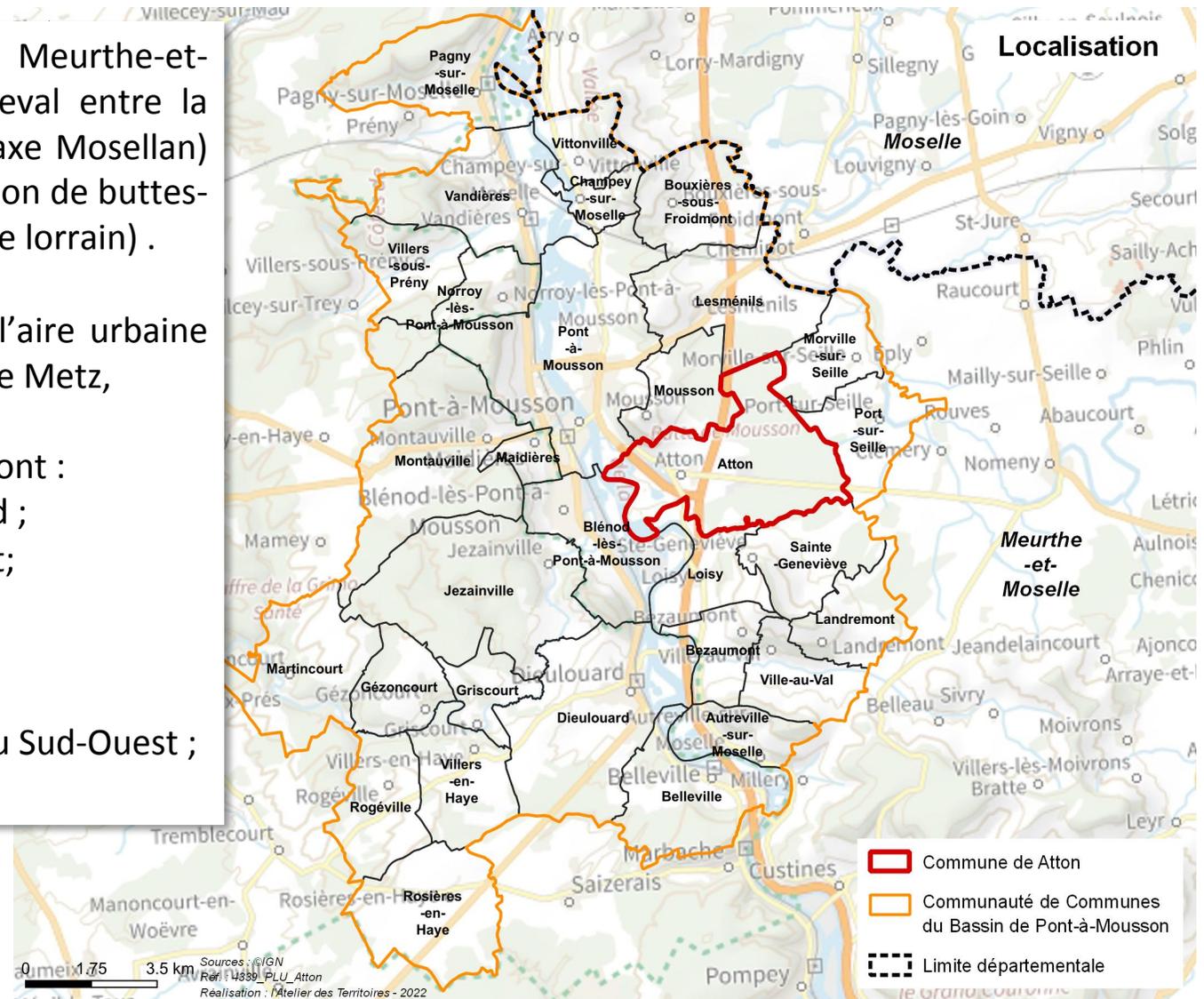
***Approbation du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil
Municipal***

1 – SITUATION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE



Situation géographique

- Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, Atton se situe à cheval entre la vallée urbanisée de Moselle (axe Mosellan) et le Grand Couronné (succession de buttes-témoins, marqueurs du paysage lorrain) .
- La commune se situe dans l'aire urbaine de Nancy, à 20km, et à 30km de Metz,
- **Les communes limitrophes** sont :
 - Mousson et Lesménils au Nord ;
 - Morville-sur-Seille au Nord-Est;
 - Port-sur-Seille à l'Est ;
 - Sainte Geneviève au Sud-Est ;
 - Loisy au Sud ;
 - Blénod-lès-Pont-à-Mousson au Sud-Ouest ;
 - Pont-à-Mousson à l'Ouest.



Situation administrative

La commune fait partie de :

- La région **Grand-Est**
- Du département de la **Meurthe-et-Moselle**
- De **l'arrondissement de Nancy**
- Du **canton de Pont-à-Mousson**



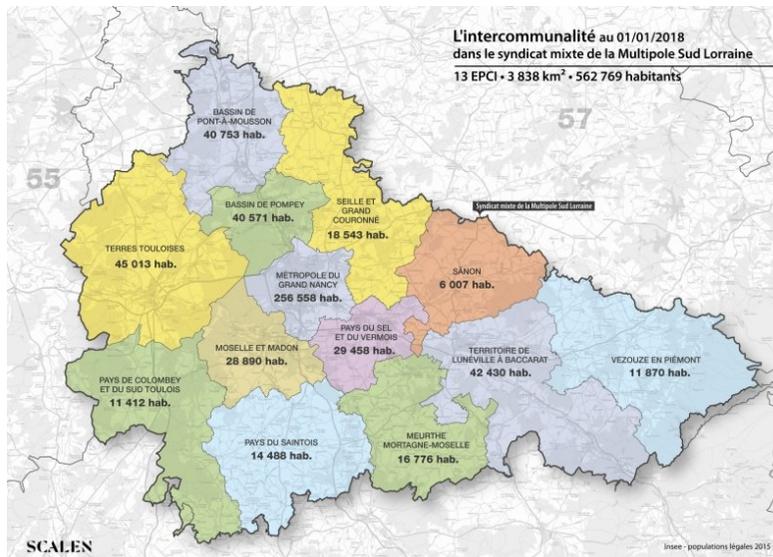
Intercommunalité :

La commune d'ATTON appartient à la **Communauté de Communes « Bassin de Pont-à-Mousson (CCBPM)**. Les **compétences** de la Communauté d'Agglomération sont notamment **le développement économique, l'environnement, la culture, le sport, l'habitat, l'assainissement, la mobilité, ...**

Situation administrative

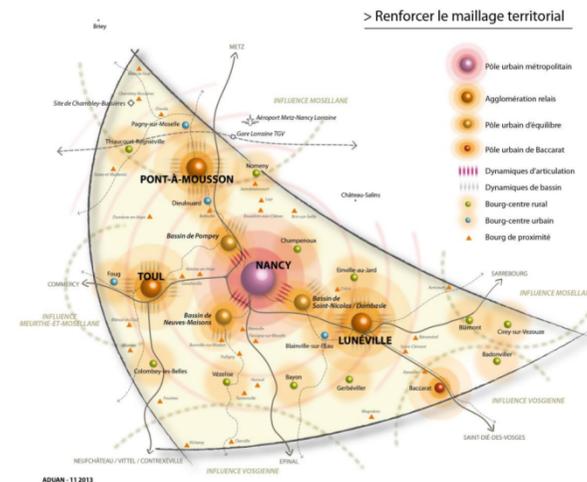
La commune est incluse dans le périmètre du **SCoT Sud Meurthe-et-Mosellan** qui compte 13 EPCI, 435 communes et plus de 560 000 habitants.

Le SCoT a été approuvé le 14 Décembre 2013 et fixe les **objectifs de développement pour les 20 prochaines années**. Il prend notamment en compte les directives de la loi Grenelle II.



Quelques objectifs à atteindre :

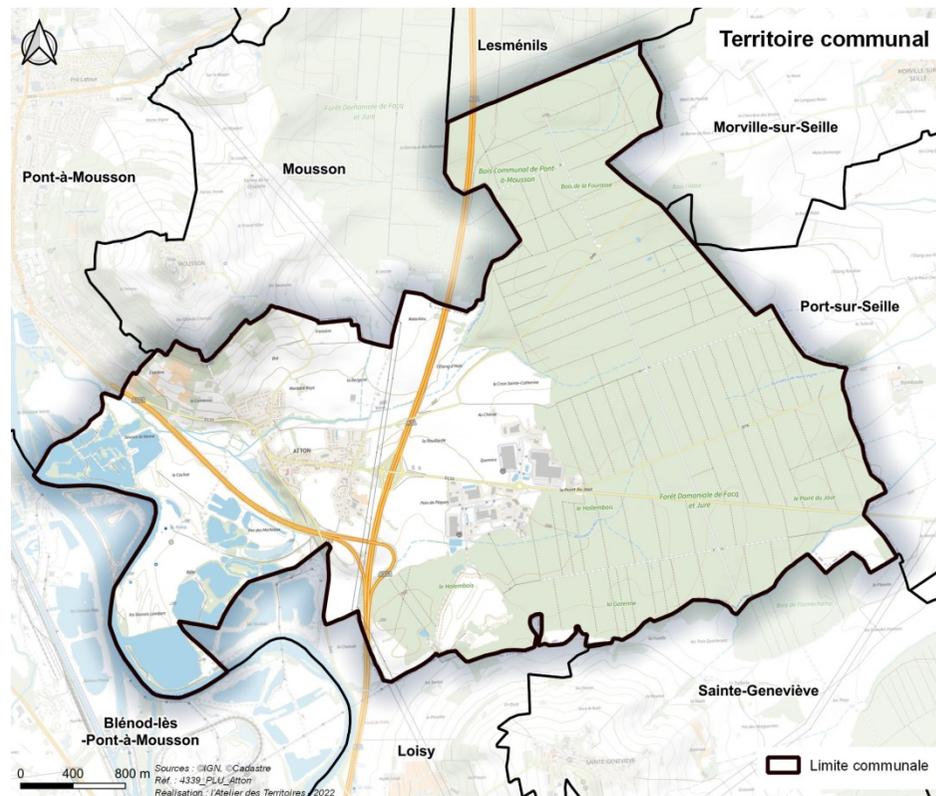
- Préserver la ressource agricole et forestière,
- Contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre,
- Préserver les trames vertes et bleues (continuités écologiques),
- Restructurer le territoire autour de ses villes et de ses bourgs,
- Organiser une mobilité durable,



Présentation du territoire

La commune se compose de **deux entités urbaines** : le village d'Atton et la zone industrielle, qui est implantée à l'Est du village, entre la forêt de Facq et l'autoroute A31.

Le territoire communal a une **superficie de 1515,5 ha**, dont près de 96% sont des espaces agricoles et naturels (31% agricoles et 64,7% naturels).



En 2019, la population est de **872 habitants**, correspondant à une **densité de 56,7 habitants par km²**.

Mobilités et transports

Circulation routière :

Deux entrées sorties sur les autoroutes A313 et A31.

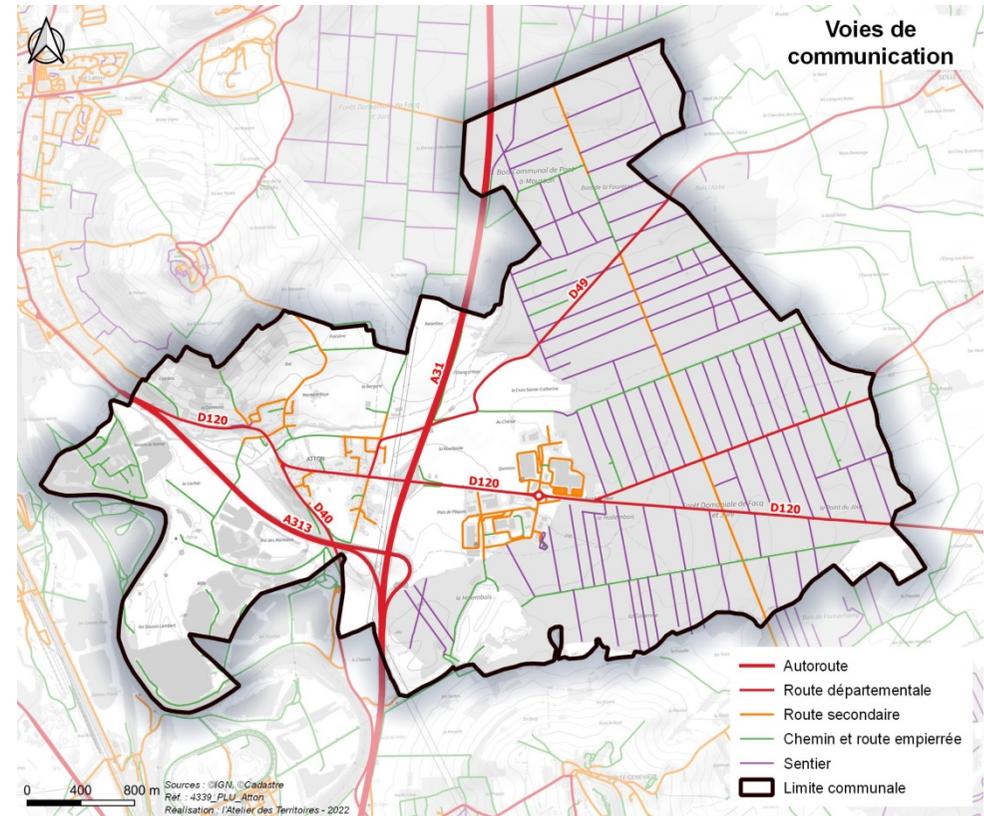
Quatre Routes Départementales :

- La RD120 qui relie Pont-à-Mousson et Nomeny;
- La RD40 qui relie Atton à Champigneulle en longeant l'autoroute A31;
- La RD49 qui relie Atton à Morville-sur-Seille;
- La RD76 qui, depuis la RD120, relie Atton à Port-sur-Seille et Eply.

• Pas de pratique de covoiturage recensée dans la commune.

Desserte ferroviaire :

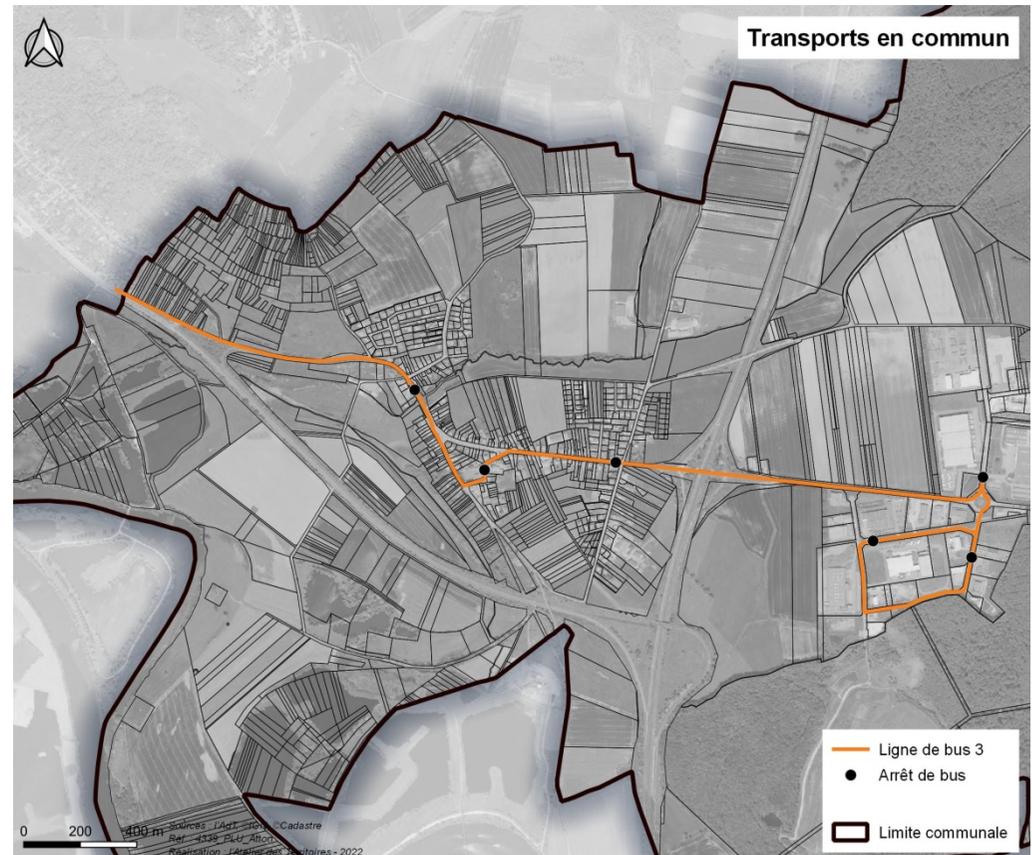
Pas de desserte ferroviaire dans la commune. La gare la plus proche est celle de Pont-à-Mousson (<3km) (TER) qui dessert Metz, Nancy, Luxembourg, Longwy et Epinal.



Mobilités et transports

Transports en commun :

- La commune d'Atton est desservie par la **ligne 3 du réseau « Le Bus »** de Pont-à-Mousson, qui dessert à son autre extrémité Montauville. En semaine, le bus circule entre 6h et 19h, le samedi entre 8h et 18h.
- **6 arrêts de bus sur la commune** (3 dans le village, 3 dans la zone industrielle).

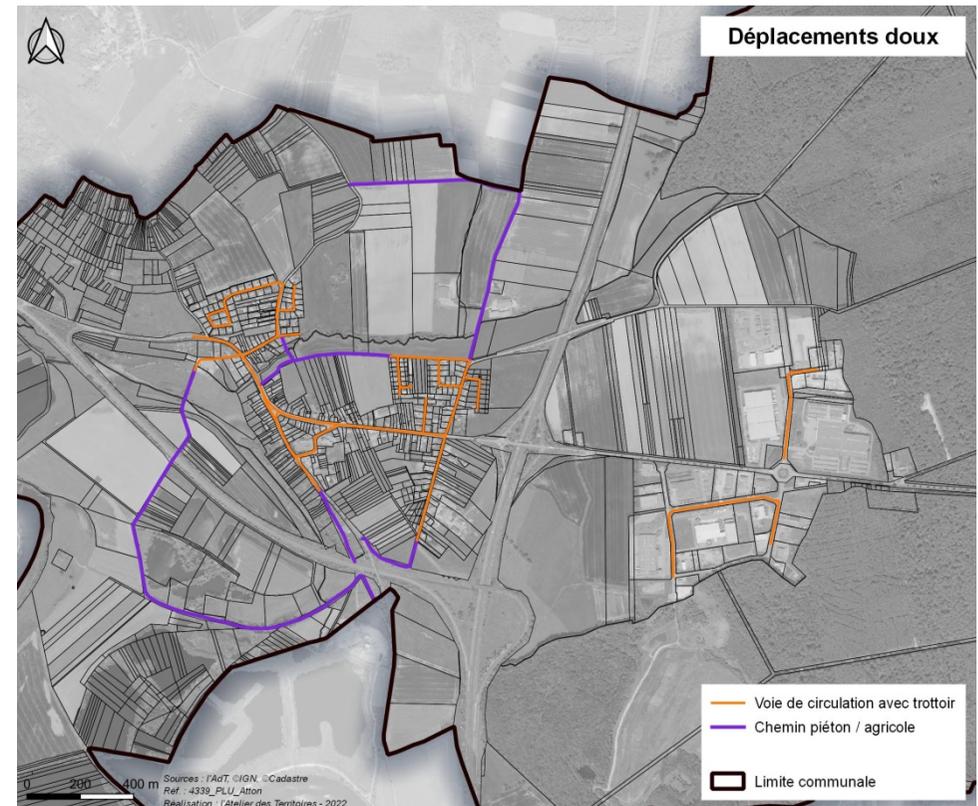


Déplacements doux :

- **Des trottoirs bien dimensionnés et présents sur tout le territoire** pour circuler dans la commune.
- **Pas de piste cyclable matérialisée** sur le territoire.

Stationnement :

- **Quelques places de stationnement** à proximité de la mairie et le long de la route principale (rue de Nomeny). **Le stationnement reste principalement privé (ou non matérialisé).**
- **Quelques problèmes de stationnement recensés** (voitures sur les trottoirs)



2 – Analyse des données statistiques



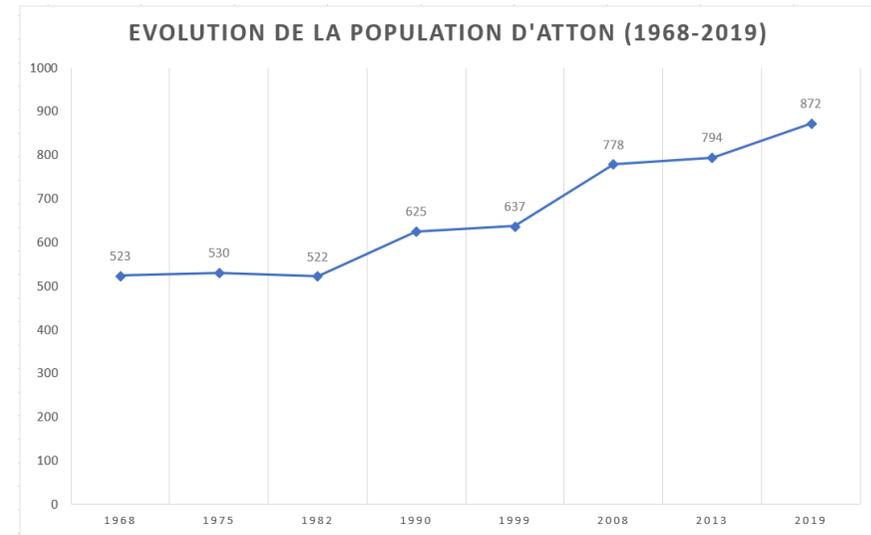
Analyse démographique

- **La population est en augmentation** constante depuis plus de 40 ans.
- **Croissance démographique dans les années 2000** : attractivité du territoire renforcée, construction de nouveaux logements (lotissement « Les Sorbiers » et Domaine « de la Fraisière »).
- **872 habitants en 2019.**

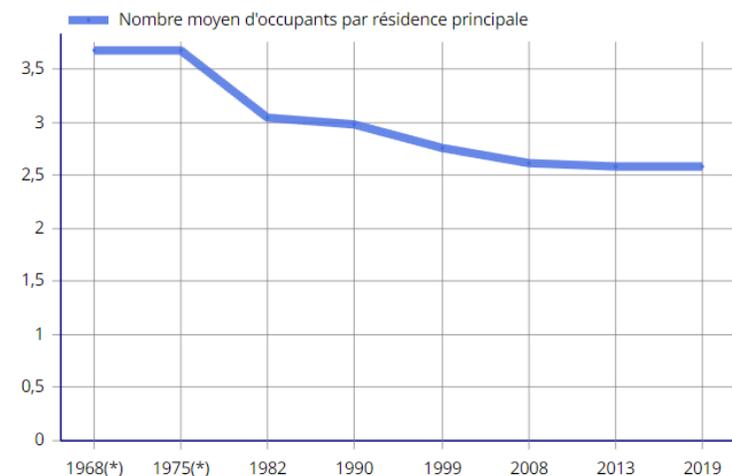
Une représentation équilibrée entre les hommes et les femmes dans la commune.

> Equilibre entre les personnes de – de 20 ans et les personnes de + de 60 ans : **un indice de jeunesse de 1,46 en 2018.**

Nombre moyen de personnes par ménage = 2,59 en 2019 (contre 2,76 en 1999 et 3,68 en 1980).

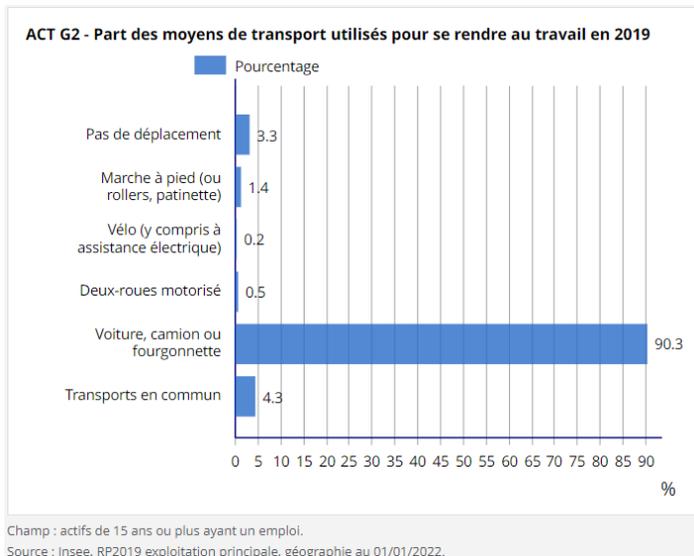
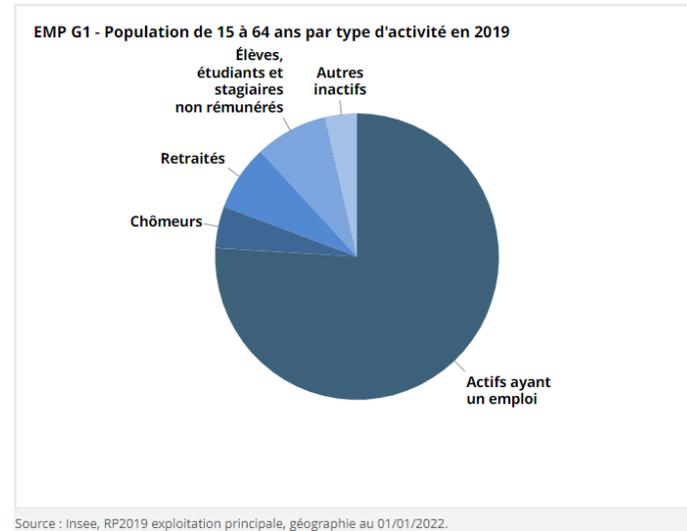


FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



Population active et emploi

- **Population active en augmentation entre 2008 et 2019 (+8,2%), et un taux d'activité stable (-0,1 % du taux d'activité des plus de 15 ans entre 2008 et 2019).**
- **Taux de chômage de 5,9 % en 2019 (0,8% de plus qu'en 2008).**
- **Augmentation du nombre d'emplois entre 2008 et 2019 (+272 emplois) sur la commune liée au développement de la zone industrielle.**
- **Indicateur de concentration de l'emploi = 257,7%, c'est-à-dire qu'il existe 257 emplois pour 100 actifs résidant à ATTON et ayant un emploi.**
- **Évolution des déplacements domicile-travail : Diminution de la part des actifs travaillant dans la commune (47% en 2019 contre 52% en 2008).**
- **Surreprésentation de la voiture pour effectuer les trajets domicile-travail : 95,8% des habitants ont au moins une voiture.**



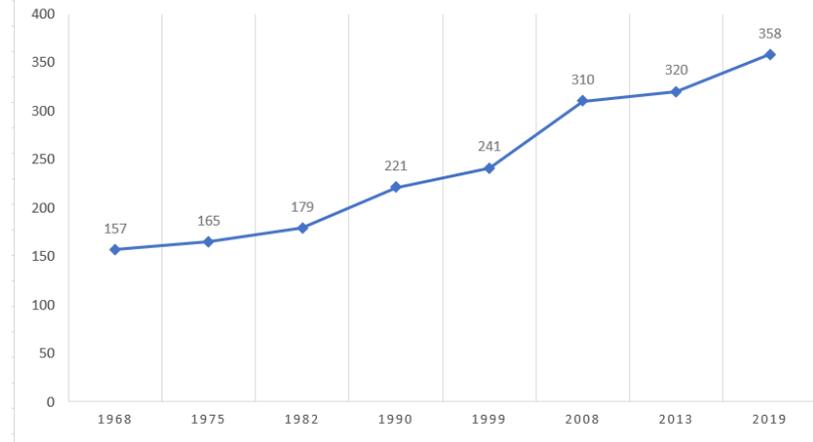
Evolution du parc :

- Hausse constante du nombre de logements et de résidences principales depuis plus de 50 ans.
- 17 logements vacants en 2019 sur le territoire (+4 depuis 2008), soit 4,7% du parc de logements.

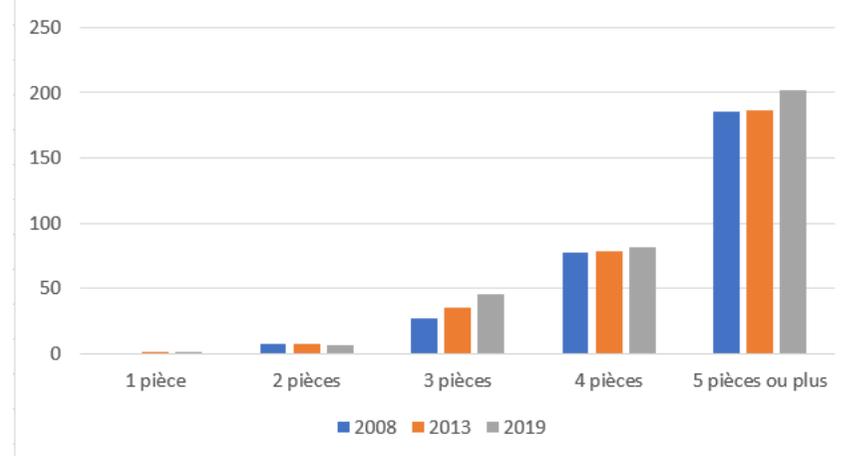
Résidences principales :

- Une majorité de maisons individuelles (88,3%),
- 4 résidences secondaires sur le territoire,
- 82,8% de ménages propriétaires en 2014,
- Une majorité de logements de grande taille (84,2% de F4 et plus en 2019),
- Un seul F1 et six F2 en 2019.

EVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS D'ATTON
(1968-2019)



Taille des résidences principales à Atton



Logements

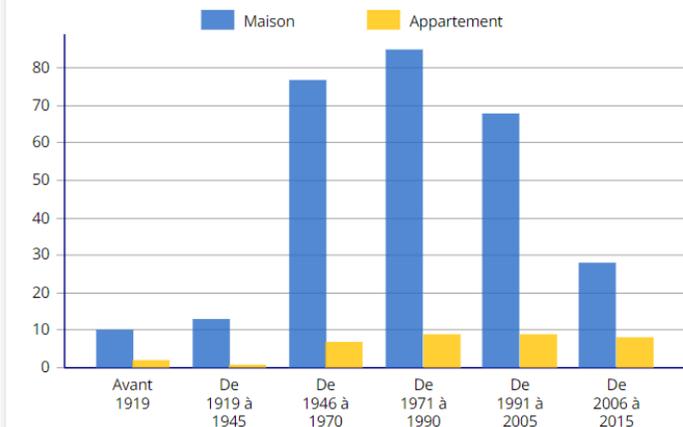
- Avec 56,9%, plus de la moitié des ménages ont emménagé il y a plus de 10 ans dans leur logement actuel.

Un parc de logements hétérogène :

- En 2019, plus du tiers des logements ont moins de 30 ans.
- Cependant, 8,2% des logements datent d'avant 1945. Ce sont essentiellement les logements situés au cœur du village .
- La majorité des logements ont été construits dans les années 1950-1990.

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2016	317	100,0
<i>Avant 1919</i>	12	3,8
<i>De 1919 à 1945</i>	14	4,4
<i>De 1946 à 1970</i>	84	26,5
<i>De 1971 à 1990</i>	94	29,7
<i>De 1991 à 2005</i>	77	24,3
<i>De 2006 à 2015</i>	36	11,4

LOG G1 - Résidences principales en 2019 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2016.

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

3 – Analyse urbaine



Evolution urbaine

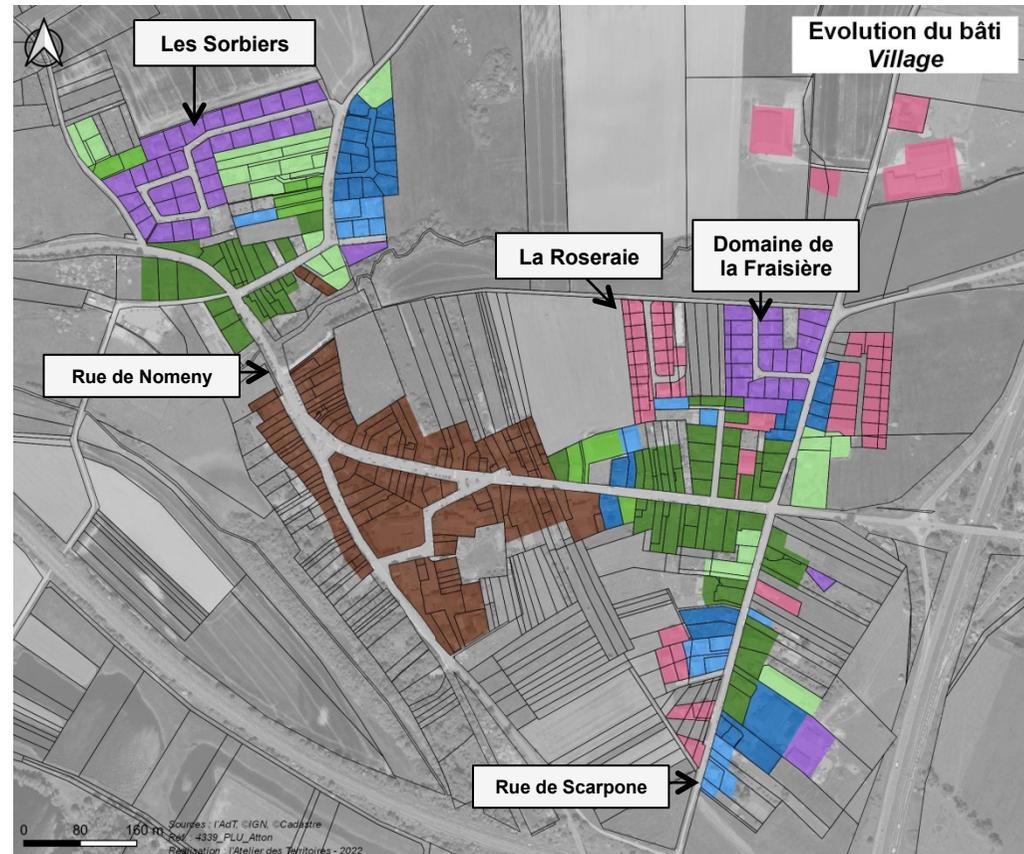
On recense **trois types d'urbanisation sur le territoire**, au milieu de zone agricole :

- Une **urbanisation ancienne** (avant 1945), habitations à caractère lorrain (maison accolées, compact, le long de la voie).

- Des **extensions au coup par coup** avec des maisons individuelles sur de grandes parcelles.

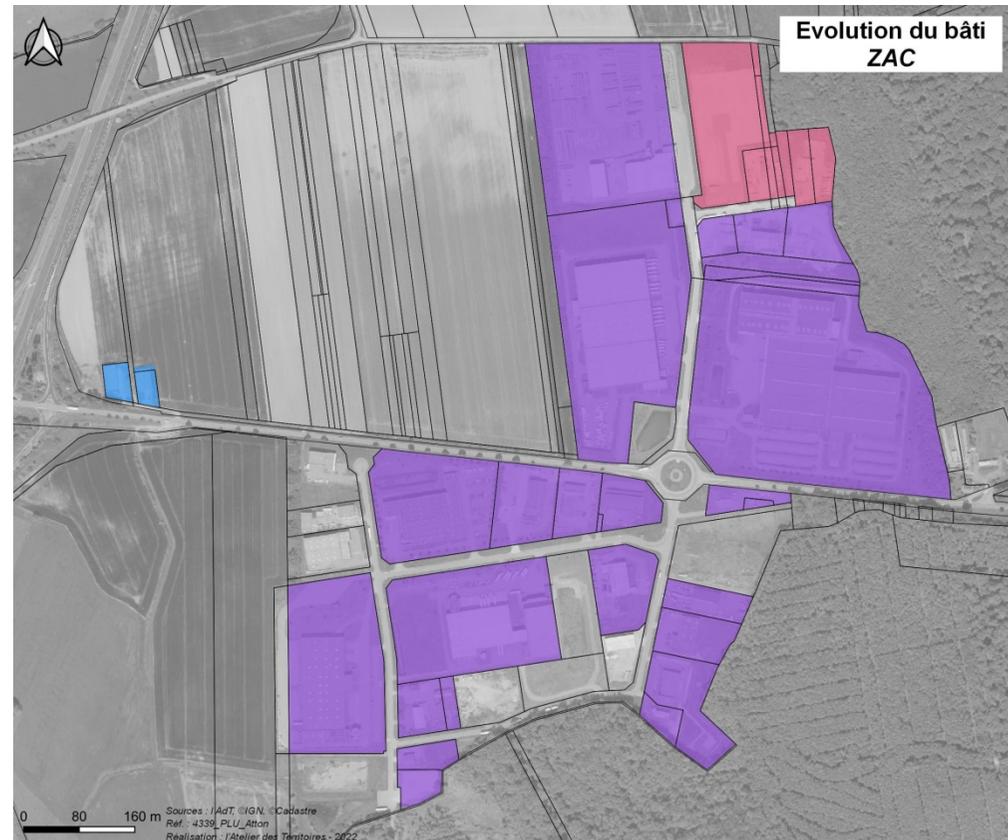
- Des **extensions planifiées** avec des lotissements et des maisons individuelles plus récentes.

L'urbanisation à date de 1946 paraît excessive vis-à-vis du nombre de logements datés de cette époque. La commune ayant été partiellement détruite pendant la guerre, une majorité de ces bâtiments ont été reconstruits, et sont donc classés comme plus récents. Néanmoins, la commune était déjà étendue sur ces terrains à l'époque.



Evolution urbaine

La zone industrielle s'est majoritairement développée dans les années 2000.



- | | | |
|---|--|------------------|
| Bâti d'avant guerre | Développement programmé sous forme de lotissements et comblement de dents creuses | Limite communale |
| Avant 1946 | Années 80 | |
| Développement pavillonnaire diffus | Années 90 | |
| Années 50 | Années 2000 | |
| Années 60 | Années 2010 à aujourd'hui | |
| Années 70 | | |

Equipements et activités

Des **équipements publics** en adéquation avec la taille de la population : mairie, école, crèche multi-accueil, salle des fêtes, aire de jeux.

Une **activité agricole importante** sur le territoire : 4 agriculteurs (élevages, céréaliculture) dont on retrouve plusieurs bâtiments (majoritairement de stockage) au cœur du village.



- | | | | |
|--|---|---|---|
| ■ Equipements de santé | ■ Equipements publics | ■ Equipements scolaires | Limite communale |
| 1 - Maison médicale | 1 - Eglise & cimetière | 1 - Multi-accueil | |
| | 2 - Mairie | 2 - Ecole maternelle | |
| | 3 - Stade / jeux | | |
| | 4 - Salle polyvalente | | |

Patrimoine architectural

Un patrimoine architectural restreint (église) du fait de l'histoire de la commune.

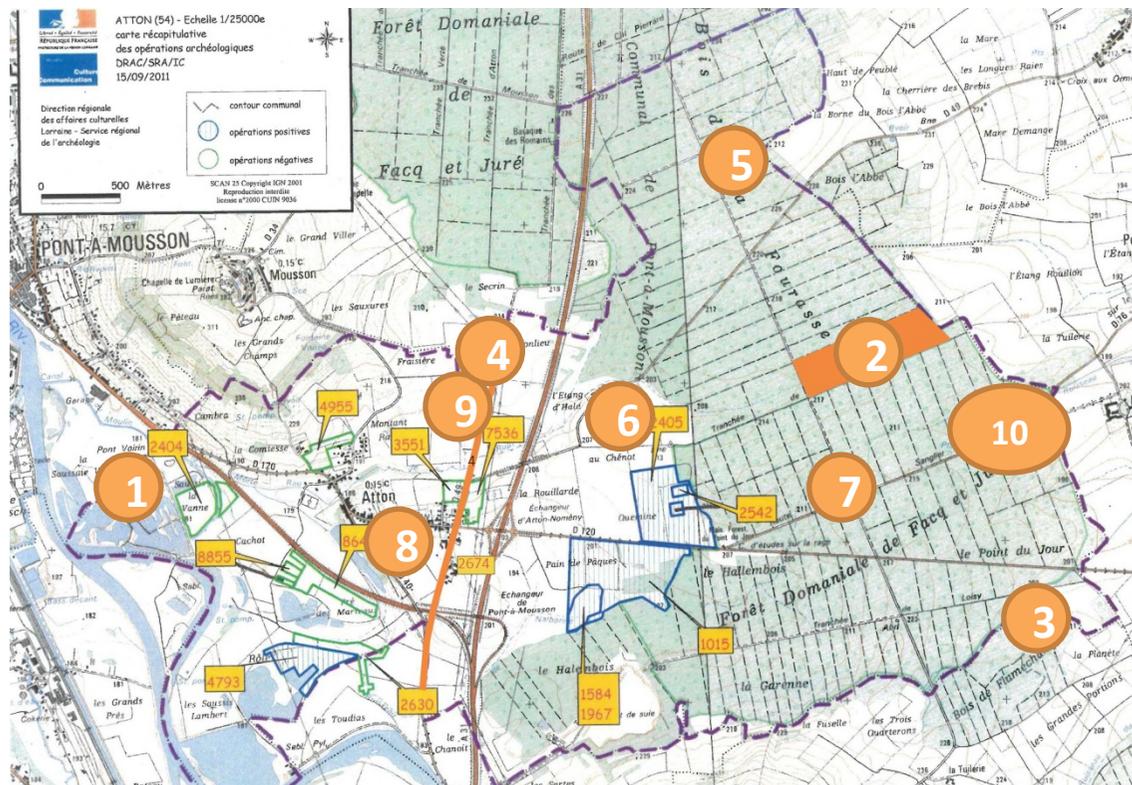
Quatre calvaires dans la partie « village ».



- Élément du patrimoine
 Limite communale
- 1 - Eglise Saint-Germain d'Atton
 - 2 - Calvaire - rue des Dames
 - 3 - Calvaire - D40
 - 4 - Calvaire - rue de Nomeny
 - 5 - Calvaire - Route de Morville

Patrimoine archéologique

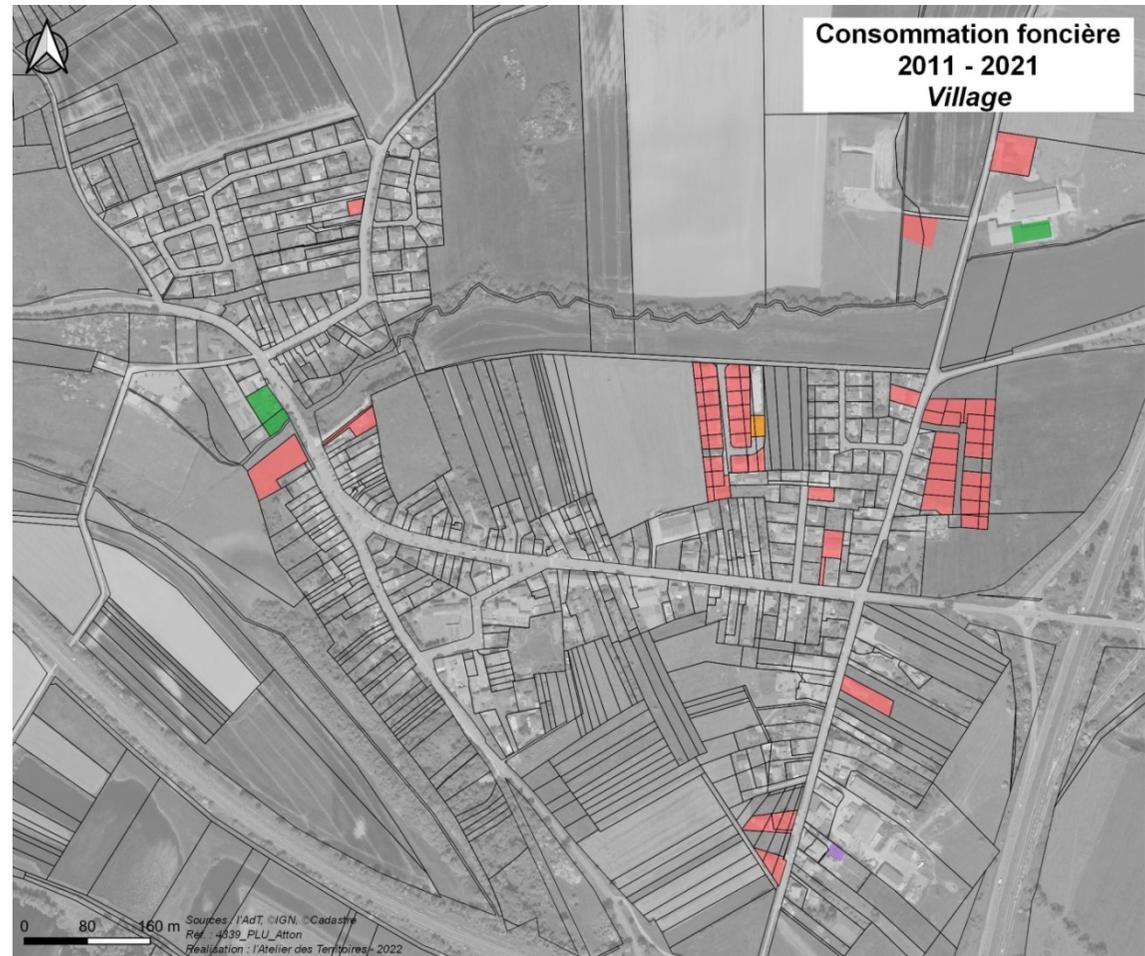
Numéro d'identification	Date de signallement à la DRAC	Localisation	Description
Non repéré sur le plan IGN	1979	Au Sud d' Atton, à flanc de colline, en surface	Outillage poli et taillé - Néolithique récent / Bronze ancien
Non repéré sur le plan IGN	/	/	Tuilerie du XIX ^{ème} Siècle « Tuilier Thouvenin »
1	1973	Dans le fleuve, lieu-dit « le grand Saussis »	Lance en bronze à douille conique et à ailerons légèrement dissymétriques - Bronze final
2	1999	Lieu-dit « Bois de la Fourasse »	Une dizaine de tumuli - Protohistoire
3	1994	Lieu-dit « Bois de Flaméchamps »	Céramique, fond de Sigillée estampillé. Quelques fragments de tuiles - II/III ^{ème} Siècle
4	1967	Lieu-dit « le Ferré Romain »	Voie romaine reliant Lyon à Trèves – Epoque Gallo-Romaine
5	1995	Lieu-dit « Bois de la Fourasse »	Habitat rural Gallo-Romain, type petite villa rectangulaire
6	1991	Lieu-dit « La Croix Sainte-Catherine »	Tuiles plates, fragments de céramique - Epoque Gallo-Romaine
7	/	Forêt de Facq – Route du sanglier	Abri infirmerie de 1914-1918
8	/	Derrière le cimetière	Ancien cimetière militaire de 1914-1918
9	/	Lieu-dit « La Bergerie »	Ancien cimetière militaire français du 277 ^e Régiment
10	/	Forêt de Facq	Ensemble d' abris bétonnés de 1914-1918



La consommation d'espace

Dans le PADD, la municipalité devra fixer un objectif de modération et de réduction de cette consommation d'espace.

D'après l'analyse des photos aériennes et les visites de terrain, entre **2011-2021**, environ **3ha** auraient été consommés, **uniquement pour de l'habitat**. Concernant **l'activité agricole**, environ **0,2ha** ont été consommés,



La consommation d'espace

Dans le PADD, la municipalité devra fixer un objectif de modération et de réduction de cette consommation d'espace.

D'après l'analyse des photos aériennes et les visites de terrain, entre **2011-2021**, environ **2,84ha** auraient été consommés, pour des activités économiques.



Les potentialités urbaines

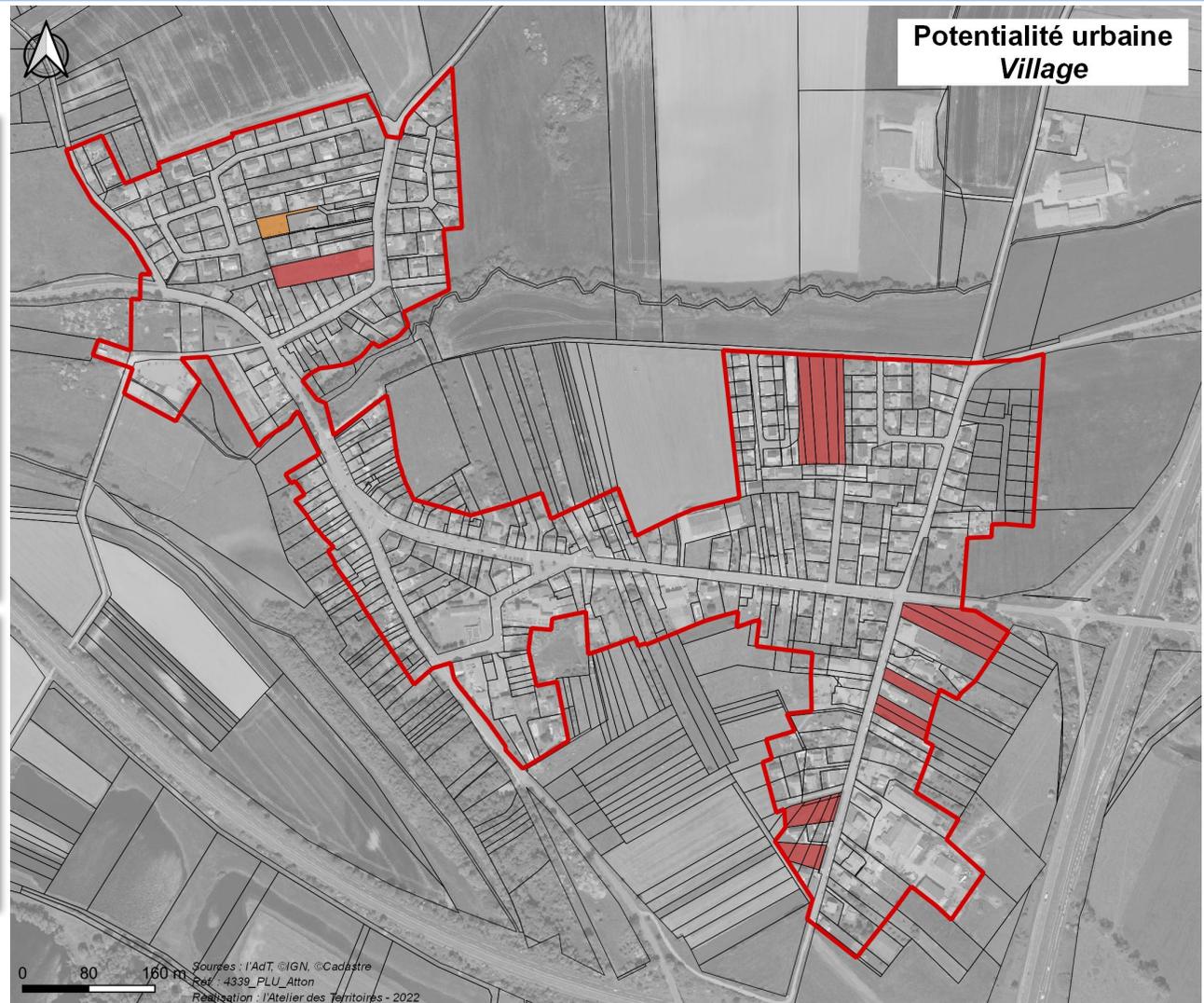
Objectif :

=> Recenser les potentialités de construction dans l'enveloppe urbaine (dent creuse mobilisable, secteur à densifier, bâti vacant à réoccuper ou à réhabiliter, verue urbaine, ...) et les secteurs à préserver des constructions (intérêt patrimonial, écologique, ou soumis à des risques, ...)

Total recensé sur la commune :

Dents creuses : 2,4 ha

Logements vacants : 17 logements
(source INSEE 2019)



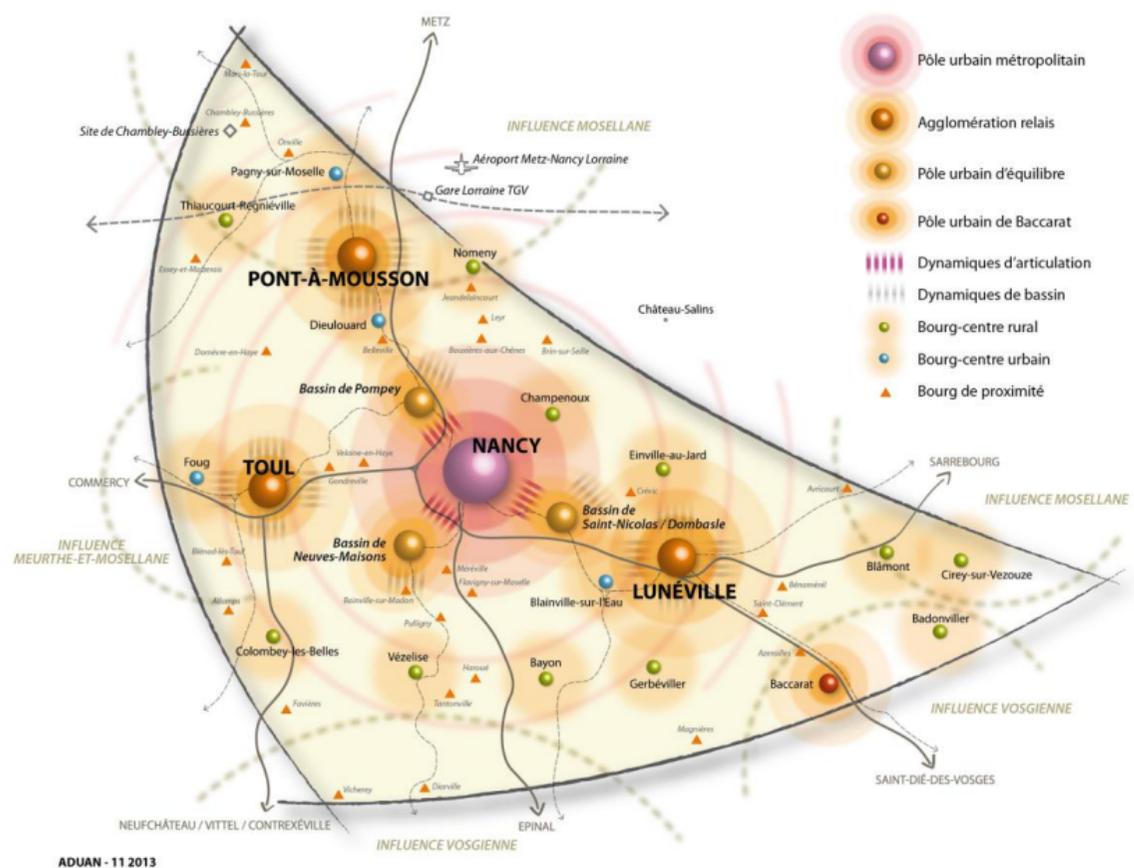
- Dent creuse potentielle
- Dent creuse potentielle dans unité foncière
- Parcelle disponible dans la zone industrielle
- Enveloppe urbaine
- Limite communale

Place au sein du SCoT Sud 54

ATTON est identifiée comme l'une des communes « village »

Le SCoT définit la commune d'Atton comme un village rural. Néanmoins, sa proximité avec l'échangeur autoroutier en fait une commune très demandée en terme de logements.

> Renforcer le maillage territorial



Les objectifs de production en logements : SCoT

La commune de Atton avait, à l'élaboration du SCoT Sud 54, le poids en population de **3%** vis-à-vis du reste de la CC du Pays de Pont-à-Mousson.

En rapportant l'objectif de production de logements à cette population, Atton a pour objectif :

-57 logements prévus entre 2013 et 2026

-55 logements prévus entre 2026 et 2038

Soit un total de 113 logements sur une période de 25 ans.

Sur la base des PC fournis par la Commune, depuis 2013, 45 logements ont déjà été construits.

	Population en 2013	Poids dans l'EPCI (%)
Pont-à-Mousson	14792	58,42
Atton	794	3,14
Blénod-lès-Pont-à-Mousson	4420	17,46
Jezainville	942	3,72
Maidières	1507	5,95
Montauville	1143	4,51
Morville sur Seille	136	0,54
Mousson	120	0,47
Norroy-lès-Pont-à-Mousson	1248	4,93
Port-sur-Seille	216	0,85

	CC du Pays de Pont-à-Mousson	Atton
Total logements construits entre 1999 et 2009	1208	X
Objectif 2013-2026	1900	57
Dont stabilité	1470	44
Objectif 2026-2038	1830	55
Dont stabilité	1190	36
Total logements 2013-2038	3730	113
Dont stabilité	2660	80

Les objectifs de production en logements : SCoT

La densité attendue dans les zones en **renouvellement urbain** est de **20 lgts/ha***.

La densité attendue dans les **zones d'extension** est de **15 lgts/ha***.

*= surface totale calculée en « surfaces propres de l'opération » = surfaces cessibles + espaces publics (hors voiries primaires, équipements publics, bassins de rétention, aménagements prévus au PPRI, corridors écologiques)

Pour répondre à l'**objectif de modération de consommation, 70%** des besoins en logements doivent être optimisés dans le tissu urbain existant** (dans les dents creuses).

Il s'agit également de **limiter le mitage** pour assurer le maintien des espaces agricoles.

Enfin, les **éléments du paysage et du patrimoine sont à préserver**.

***ce taux est donné à titre indicatif et à l'échelle de l'EPCI*

Evolution souhaitée des densités des nouvelles opérations en renouvellement urbain et en extension		Objectif de densité moyenne minimale en renouvellement urbain (U et AU)	Objectif de densité moyenne minimale en extension	Densités moyennes observées en extension entre 1999 et 2009
Pôle urbain métropolitain	Nancy	60	/	/
	1ère couronne Vandœuvre, Laxou, Villers, Maxéville, Malzéville, St-Max, Tomblaine, Jarville	35	35	22
	2ème couronne Ludres, Houdemont, Heillecourt, Dommartemont, Essey, Seichamps, Pulnoy, Saulxures, Laneuveville	30	30	23
	3ème couronne Art/Meurthe, Fléville	20	20	7
Agglomérations-relais	Communes centre Toul, Lunéville et Pont-à-Mousson	50	25	9
	Polarités Ecrouves, Dommartin et Chaudeney Jolivet, Chanteheux, Moncel et Hériménil Norroy, Montauville, Maldières, Blénod et Lézeville	30	20	13
	Reste EPCI	20	15	6

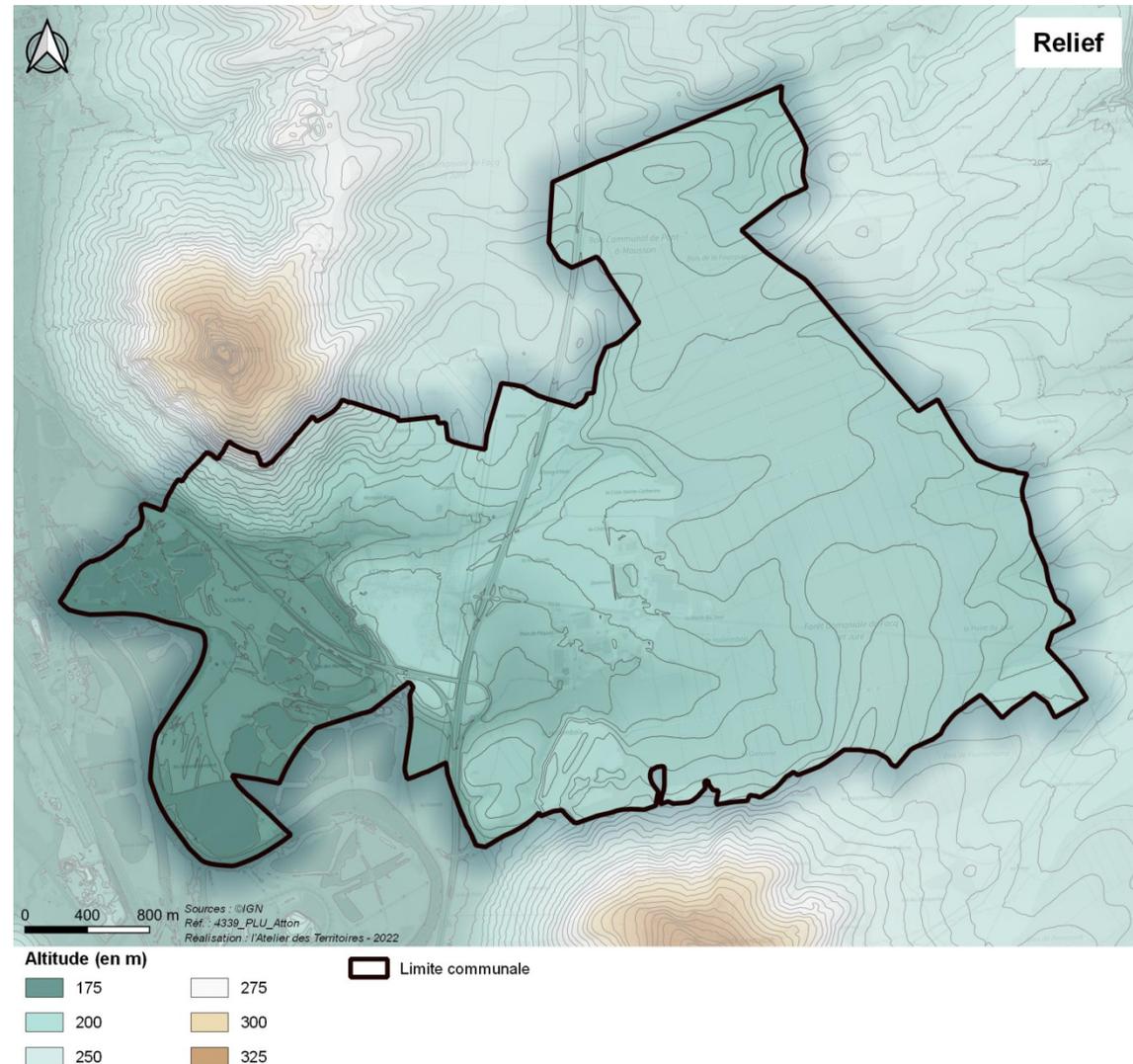
4 – Analyse environnementale



Le relief

La commune s'est développée à cheval entre la vallée urbanisée de Moselle (partie village) et le Grand Couronné (zone industrielle et Forêt de Facq). Ces éléments du paysage sont des marques du relief du cuesta, paysage traditionnel à l'est du Bassin parisien.

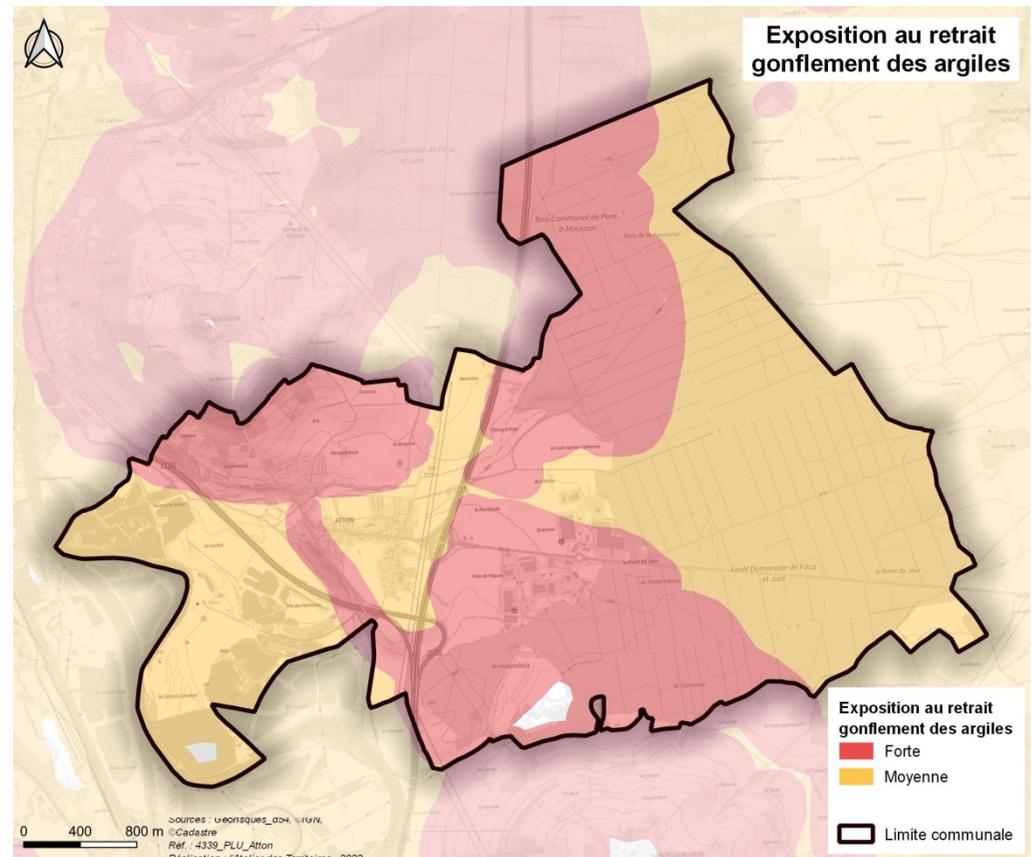
La commune est nichée entre la Butte de Mousson (380m) au Nord et la butte-témoin de Sainte-Geneviève (380m) au Sud.



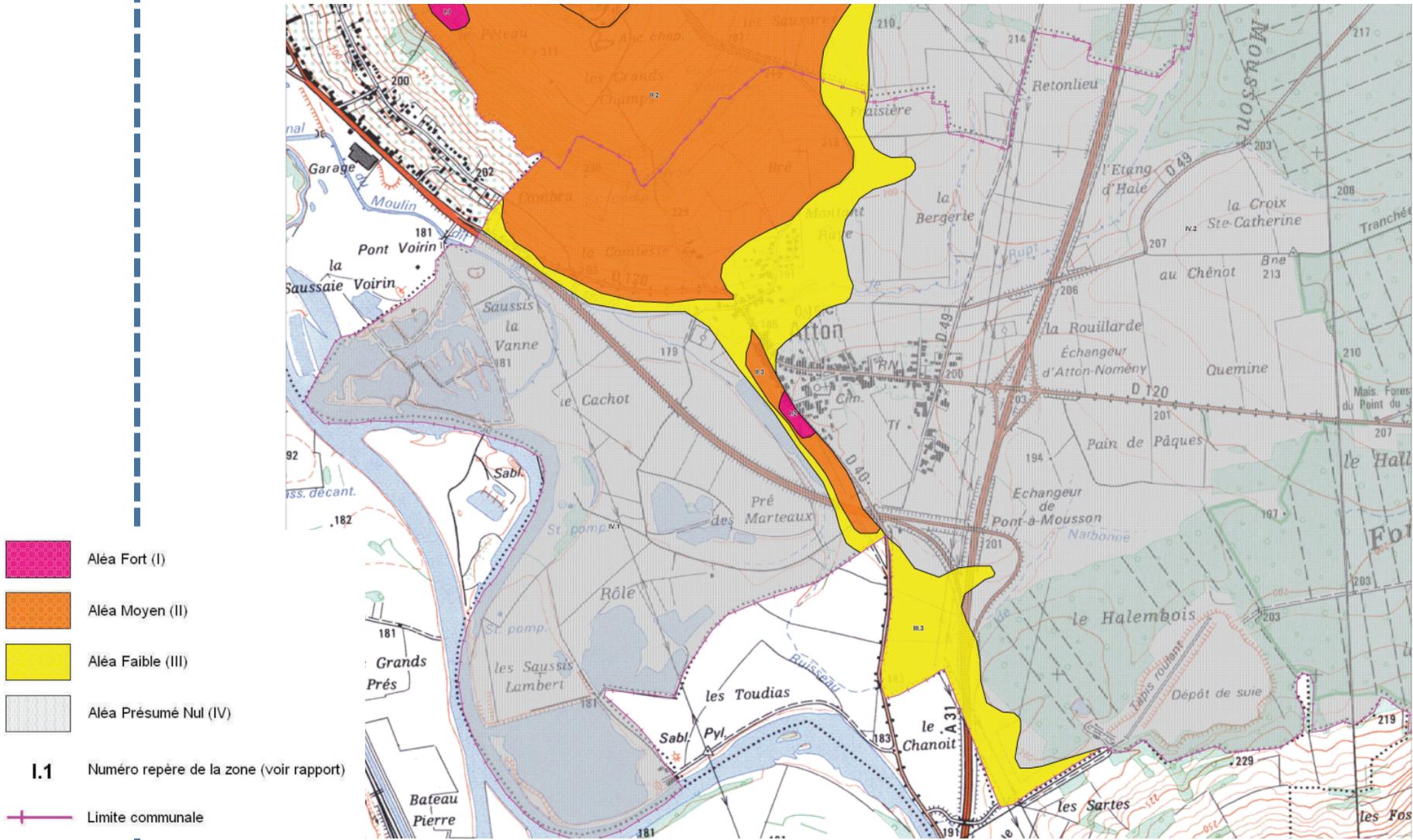
Aléa retrait et gonflement des argiles

Aléa moyen à fort sur le territoire

En terme de zones urbanisées, la partie Nord du village et la zone industrielle sont soumises à un aléa fort.

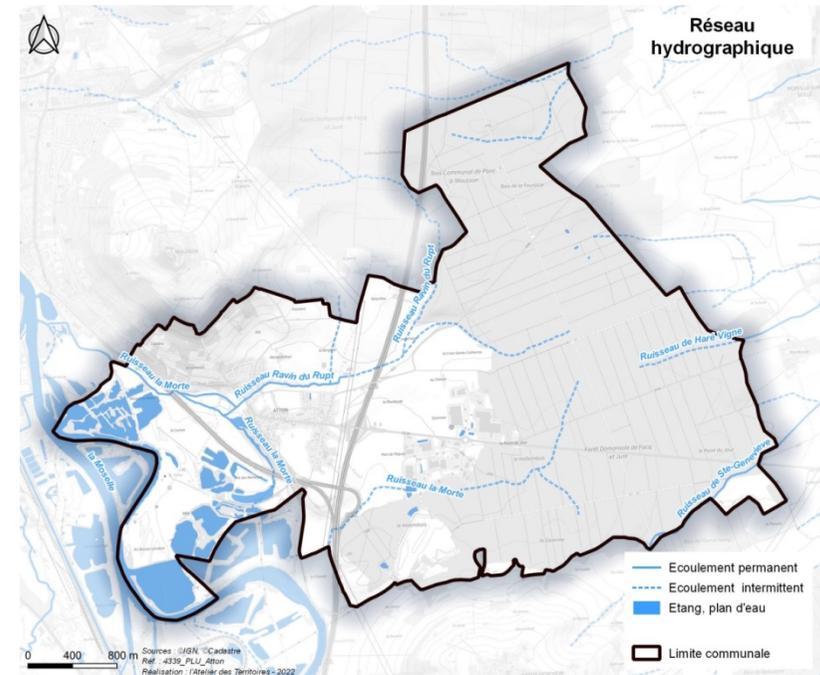
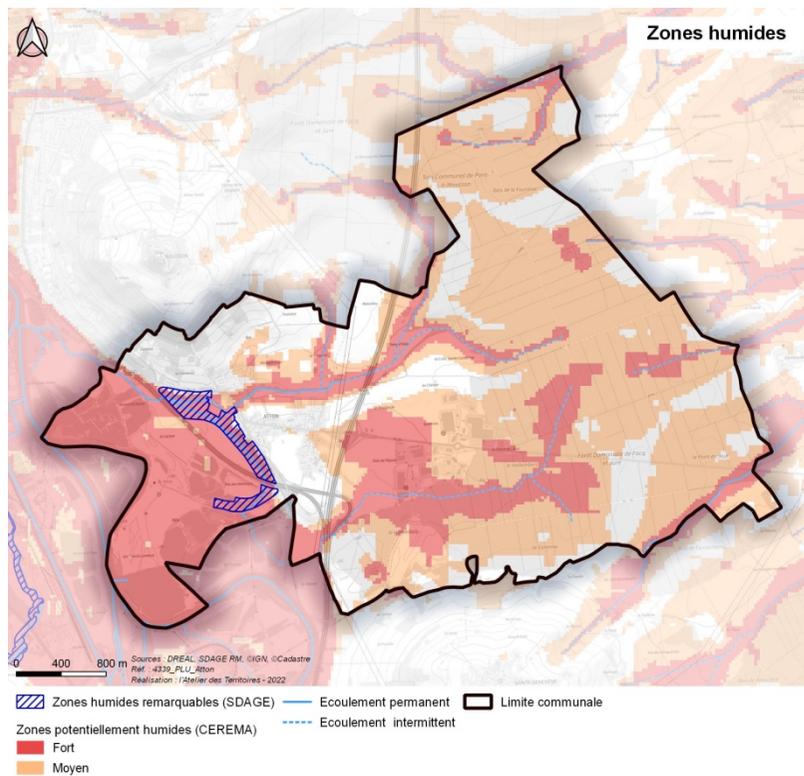


Mouvements de terrain



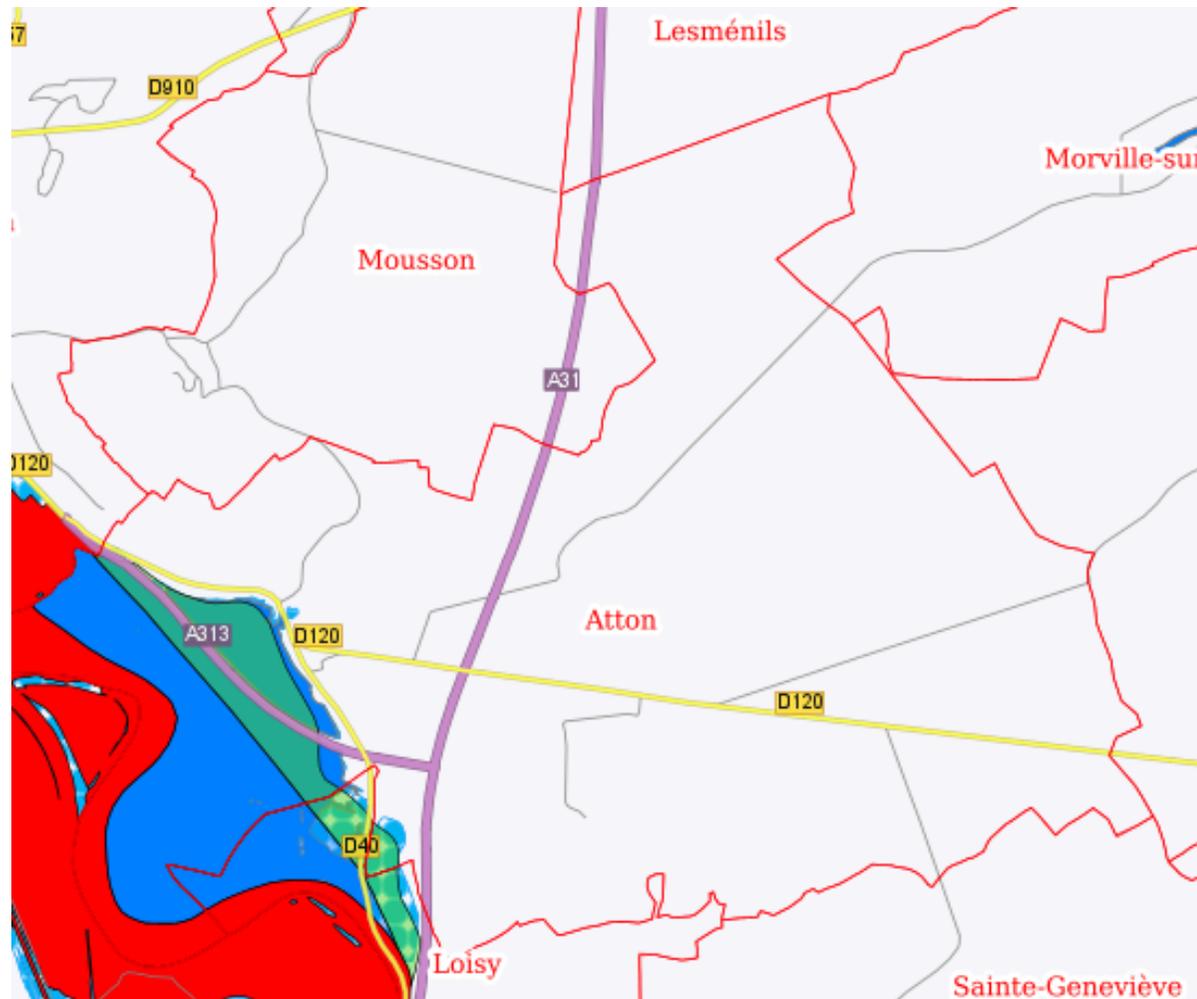
Les eaux

Plusieurs cours d'eau sont répertoriés sur le ban communal, ainsi que plusieurs étangs et plans d'eau.



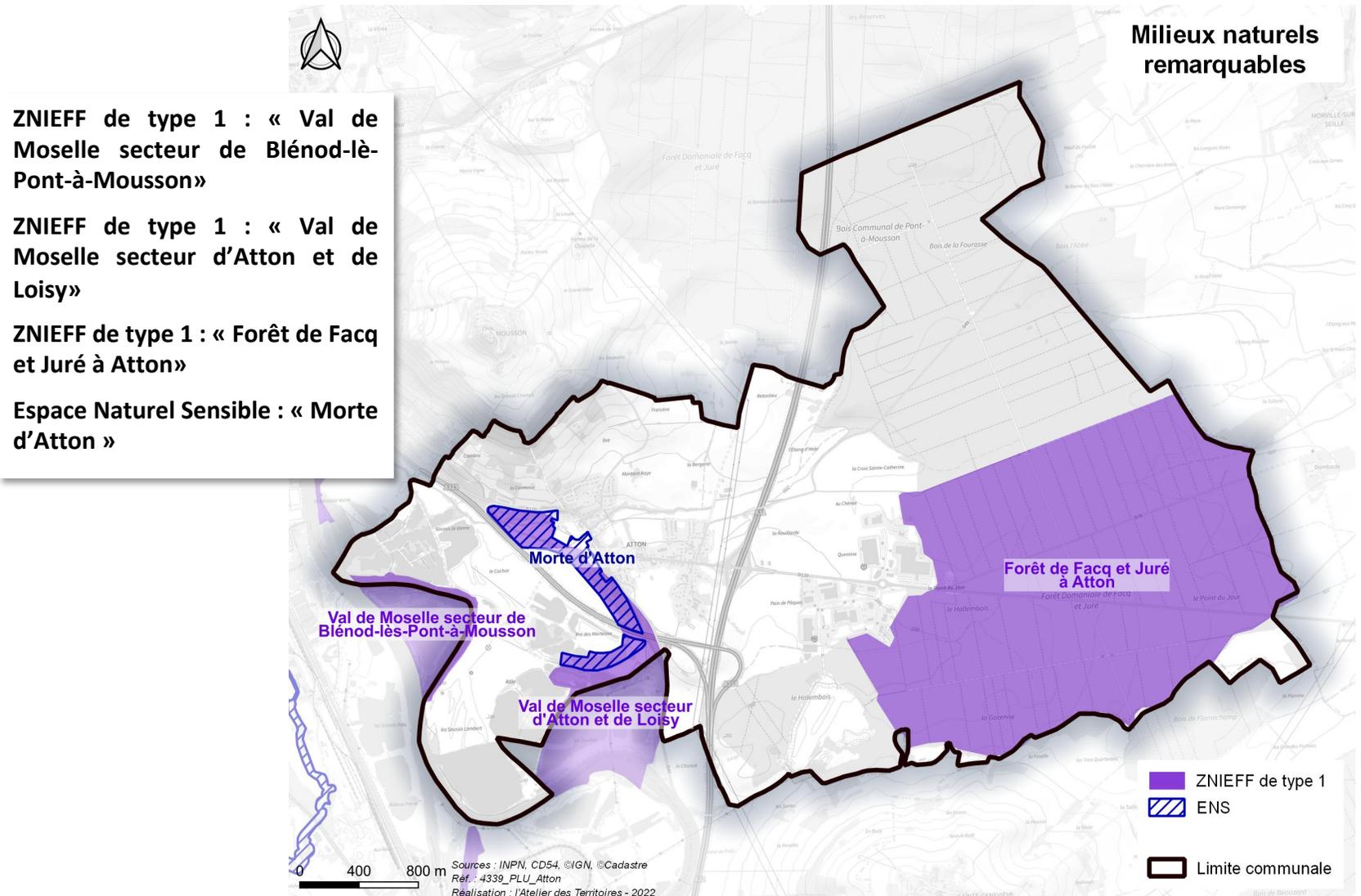
La proximité de la butte de Mousson impacte également le paysage hydraulique en cas de fortes précipitations, qui descendent en partie à flanc de colline en direction des terres agricoles au Nord du village et du lotissement « les Sorbiers ».

Risque inondation



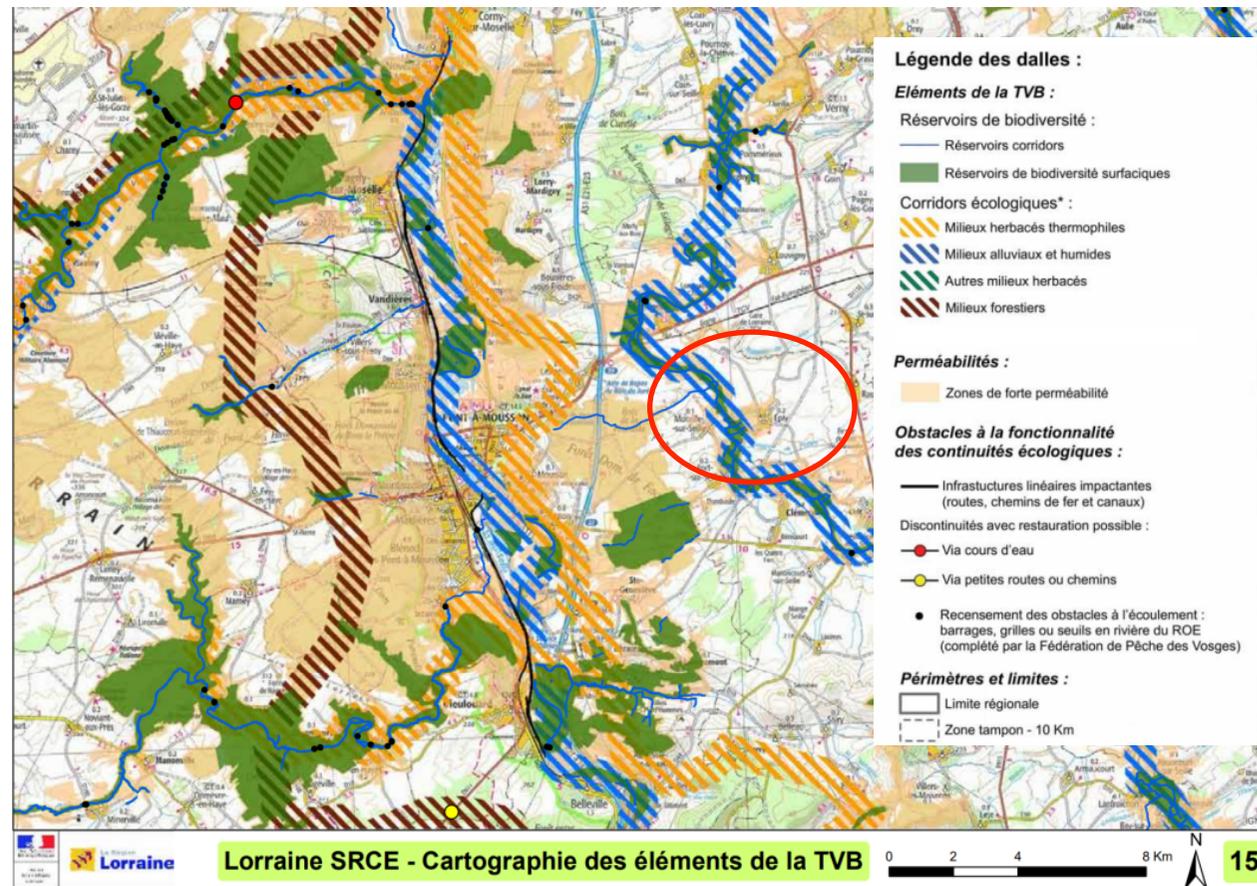
Localisation du risque d'inondation sur ATTON (source : DDT54)

Les milieux naturels



Trame verte et bleue

- La TVB du SRCE de Lorraine recense plusieurs corridors écologiques sur la commune (milieux herbacés thermophiles, milieux alluviaux et humides) ainsi que des réservoir de biodiversités surfaciques (notamment dans la Forêt de Facq et Juré)



Trame verte et bleue



5 – Servitudes et contraintes



Servitudes d'Utilité Publique

En attente du Porter à
connaissance des
services de l'Etat

Risques technologiques et naturels

Contraintes d'origine anthropique :

7 installations industrielles classées dont 1 rejetant des polluants

13 sites BASIAS (9 géolocalisés sur la carte ci-contre), dont au moins 7 à l'arrêt

Installations classées recensées par la base de données ICPE : 7 sites (4 géolocalisés ci-contre), et 4 exploitations agricoles

Canalisations de matières dangereuses : gaz (sous l'autoroute A31) et air liquide

Contraintes d'origine naturelle

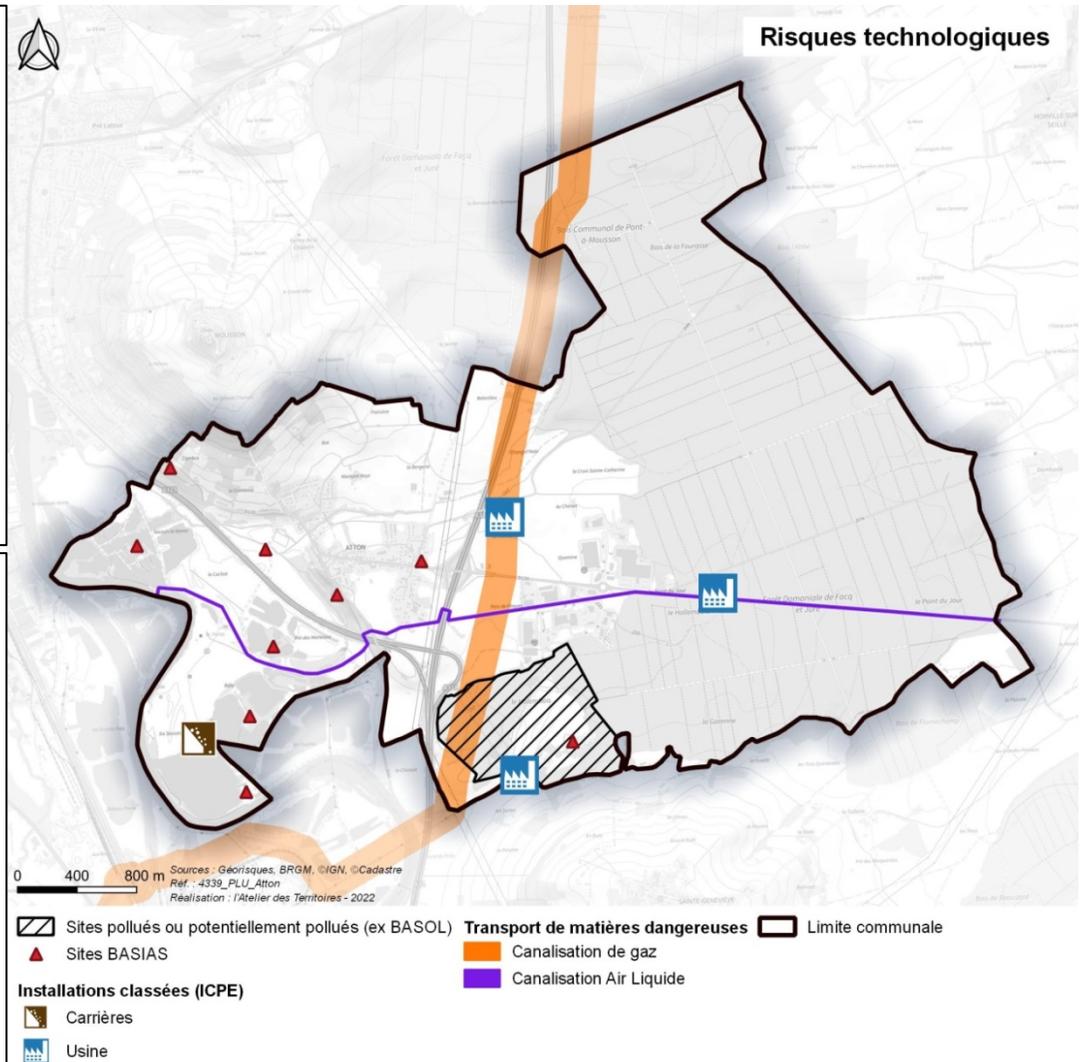
Aléas retrait-gonflement des argiles (aléa moyen à fort)

Risques inondations dues à l'engorgement des sols suite aux fortes précipitations et au ruissellement des eaux (commune soumise à PPRN)

Pas de cavité naturelle sur le territoire, risque de mouvement de terrain sur une petite partie du territoire

Risque sismique très faible (niveau 1)

Sensibilité écologique (Morte d'Atton classée ENS)



Déchets :

•Collecte et traitement assurés par la CC du Bassin de Pont-à-Mousson, le mardi pour les ordures ménagères et le mardi une semaine sur deux pour le tri sélectif. Les points d'apport volontaire les plus proches sont situés à Pont-à-Mousson.

Communications numériques :

- Toutes les lignes de la commune sont éligibles à l'ADSL.
- La fibre optique est commercialisée sur la commune (2021)

6 – Quels enjeux ?



Enjeux urbains

Préserver le cadre de vie des Attonais, au travers de :

- La préservation des éléments du patrimoine naturel et bâti;
- Le renforcement des modes actifs (piétons et cyclistes) dans la commune et favoriser la jonction douce avec les communes voisines;
- L'intégration architecturale et paysagère des futures constructions, dans l'enveloppe urbaine et en zone d'extension (cf. règlement, orientations d'aménagement et de programmation...);
- La préservation des personnes et des biens des risques (servitudes, inondations...).

Organiser le développement raisonné de la commune :

- Concilier la structure historique et le développement futur en densification et extension. Favoriser le renouvellement urbain dans les dents creuses pour préserver les terrains agricoles et revoir la logique des constructions en seconde ligne;
- Permettre le développement économique et commercial le long des axes de circulation;
- Intégrer les projets d'équipements à la réflexion urbaine communale.